

Mieux vaut préserver que réparer,  
réparer que restaurer, restaurer que  
reconstruire.

*A.N. Didron, 1839.*



Toute définition est dangereuse.

*Erasmus, Adagia, 1500.*

Dans cet ouvrage, le terme «conservation» renvoie généralement à une série d'activités qui se situent sur plusieurs plans. Pour bien le comprendre, il faut le replacer dans le contexte, et s'il paraît vague dans telle ou telle circonstance, lui donner l'application la plus générale possible (notons au passage que certaines publications américaines utilisent parfois le terme «préservation» dans un sens synonyme à celui que nous donnons ici à «conservation»).

La conservation ne constitue pas une science ou une discipline particulièrement rigoureuse ; c'est ce qui fait qu'on retrouve un vocabulaire assez hétéroclite chez les différents auteurs et praticiens. Il y a peu de chances que ce guide dissipe cette confusion, et les critiques y trouveront sans doute à redire. De toute manière, les définitions d'activités présentées ci-dessous s'inspirent, autant que possible, de concepts sur lesquels s'accordent des textes de référence. On cherchera à s'y conformer tout au long de cet ouvrage.

Les bâtiments anciens suscitent de nombreuses activités qui ne sont pas toutes évoquées ici, soit parce qu'elles sont corollaires aux différentes catégories énumérées, soit parce qu'elles n'ont rien à voir avec la conservation. Elles y font penser, par l'idée du retour à l'état antérieur — comme le redéveloppement, la mise aux normes ou le remodelage — mais leur appartenance à ce domaine est discutable (nous en reparlerons plus loin sous la rubrique Modernisation). On ne peut pas dire que ces activités nuisent à la conservation du patrimoine, mais elles n'en font pas vraiment partie. C'est seulement dans des circonstances très particulières que certaines d'entre elles peuvent être rattachées à la conservation.

### Une pluralité d'aspects

Ce qui constitue le patrimoine et lui donne son prix se présente à nous sous une variété de formes, de styles et de lieux ayant chacun ses particularités et ses problèmes, qui exigent des solutions différentes et adaptées à son objet. C'est ce qui confère à la conservation des dimensions aussi variées que les objets du patrimoine auxquels elle s'applique. Dans cet ouvrage, le terme «conservation» est pris dans son acception la plus générale, englobant toutes les activités visant à préserver pour l'avenir les multiples facettes du patrimoine. Il signifie, en fait, agir pour prévenir la détérioration de ces formes et cette action se distingue par deux caractéristiques : l'utilisation judicieuse et l'intervention.

Par utilisation judicieuse, on entend l'usage de ces ressources, le soin qu'on en prend en tenant compte de leurs qualités, de leur vulnérabilité et de leur importance, et la protection qu'on leur accorde systématiquement. Quant à l'intervention, elle désigne toutes les mesures prises délibérément à l'endroit de ces ressources, dans le but d'effectuer des transformations ou de réagir contre celles qu'elles subiraient, de manière à conjurer le danger qui les menace. Bien conçue, la conservation fait appel à ces deux facteurs.

### Le recensement des ressources

Il s'agit d'une reconnaissance des lieux permettant d'avoir une vue d'ensemble — forcément superficielle — des possibilités qui s'offrent. Que l'examen s'effectue à l'échelle d'une région ou qu'il s'arrête à une construction particulière, il se limite à un survol rapide des lieux visant à déterminer s'ils comportent des ressources patrimoniales méritant d'être étudiées et, peut-être, conservées. Cet examen se présente comme un tour d'exploration non guidé, à la recherche d'indices, mais il peut aussi prendre la forme d'une activité guidée, et même touristique, axée moins sur l'idée préconçue d'une découverte que sur celle d'apprendre quelque chose à ceux qui suivront.

### L'inventaire

Faire l'inventaire et le relevé des ressources présentes constitue souvent la première étape organisée de la conservation. Celle-ci exige qu'à un moment donné on sélectionne certaines ressources au sein du vaste ensemble dont on dispose. Un inventaire minutieux fournira des renseignements essentiels sur le nombre des ressources et leurs dimensions, tout en éclairant

son auteur sur l'ampleur des dangers qui les menacent. On notera que l'inventaire ne se fait pas une fois pour toutes : l'environnement étant en constante évolution, il faut périodiquement revoir le stock.

### L'inspection

L'opération la plus importante, celle qui est au cœur de la conservation, est sans doute l'observation attentive de l'objet visé. Toute intervention commence par une telle inspection. À défaut, on ne peut saisir le prix qu'il faut attacher à une ressource patrimoniale. La valeur de l'inspection dépend du degré d'attention et de connaissances de l'inspecteur. Il est absolument indispensable que ce dernier sache voir, comprendre et communiquer la portée de son observation. Dans la mesure où l'on peut assimiler la conservation à une science, l'inspection en constitue la base scientifique. On ne saurait en surestimer l'importance.

### Les relevés

Les relevés de la ressource et sa description documentée sont des activités inhérentes à la vocation scientifique de la conservation. Une partie des renseignements que renferment un édifice, un site ou un objet peut être documentée par écrit et ces renseignements gardés à l'écart de cette ressource, sans que cela puisse l'altérer d'aucune manière. L'information ainsi recueillie servira à étayer toute une série d'activités nouvelles. La connaissance des lieux que nous n'avons pas visités ou auxquels nous n'avons pas accès se fonde en grande partie sur des descriptions narratives ou figuratives, et quand on a l'occasion de comparer entre elles des ressources, c'est presque toujours en s'appuyant sur ces enregistrements qu'on le fait.

### La recherche — en archéologie, en histoire ou en architecture

La recherche est un véritable travail de détective qui consiste à réunir les pièces du puzzle formé par les divers éléments (la ressource et les disciplines qui l'étudient). Même si, bien souvent, c'est une activité spécialisée, elle tend plus largement à établir la valeur globale d'une ressource ou d'un ensemble de ressources. Les preuves matérielles de la recherche peuvent adopter plusieurs formes, tantôt des documents, tantôt des objets transportables, parfois la texture même d'un bâtiment et son emplacement. Par l'intégration de ces preuves, la recherche ajoute à la valeur d'une ressource, montrant ainsi que celle-ci transcende la somme de ses composants. La publication des résultats

de recherche est une importante dimension de la conservation, car elle contribue à enrichir la connaissance et à élargir le champ des activités connexes.

---

### La planification

La planification — décision prise à l'avance selon une démarche rationnelle et stratégique — n'est pas une activité exclusive à la conservation. Dans ce cas précis, elle consiste à canaliser l'ensemble des ressources financières et organisationnelles en vue d'appuyer toutes les activités apparentées. Mais sous d'autres aspects également, que ce soit à l'échelle urbaine, rurale, régionale ou sous l'aspect purement stratégique, se manifestent la nécessité et l'importance de planifier la conservation du patrimoine. Ce sont ces champs d'application plus généraux qui offrent en fait les moyens d'agir avec un maximum d'efficacité dans le sens de la planification. En Ontario, une bonne partie des structures juridiques permettant de protéger les ressources du patrimoine se trouve enchâssée non seulement dans *La loi sur le patrimoine de l'Ontario*, mais aussi dans celles qui s'appliquent à l'environnement et à la planification. C'est par l'élaboration des plans municipaux et des évaluations environnementales que s'effectue une bonne partie des travaux de recensement et d'inventaire des ressources patrimoniales.

---

### Le financement

Nul besoin d'être un expert en matière de conservation pour trouver les ressources financières nécessaires. Comme il est admis qu'il s'agit d'une activité d'utilité publique, directement ou pas, plusieurs sources de financement public sont disponibles, même pour des projets à caractère privé. Certains programmes sont spécialement affectés à la conservation des biens, d'autres subventionnent l'usage auquel on destine le bien à conserver. En prouvant qu'une ressource bien conservée constitue un actif pour la communauté, on encourage le financement par le secteur privé et par les entreprises, en dépit du préjugé des prêteurs conventionnels à cet égard et du régime fiscal sous le coup duquel tombent les nouvelles constructions.

---

### L'acquisition

Le propriétaire étant investi des charges d'entretien et de conservation, il est essentiel que la personne à qui appartient un bien culturel soit sensibilisée au concept de conservation. Lorsque l'utilisation d'un bien cesse d'être viable, sa possession et son destin deviennent souvent

précaires. L'acquisition d'un bien ou d'un bâtiment en situation critique peut être la première démarche concrète dans le sens d'une protection à long terme, mais il ne faut l'entreprendre qu'après avoir soigneusement étudié les besoins en matière d'entretien, l'adéquation matérielle de l'objet à l'usage auquel on le destine, et bien sûr la question de la faisabilité financière.

---

### L'entretien

Il faut procéder régulièrement et fréquemment à l'entretien des matériaux et des parties du bâtiment ou d'un site : de toutes les activités matérielles de la conservation, celle-ci est la plus productive et la moins nocive. L'entretien *est*, en soi, l'utilisation judicieuse. En entretenant consciencieusement un bien, on évite d'avoir à recourir à des mesures d'intervention plus radicales et on prolonge la durée de vie utile d'un lieu. Cela se confirme, hélas, par la preuve du contraire : il suffit de voir avec quelle rapidité se détériore une propriété mal entretenue.

---

### La protection et la stabilisation

Lorsqu'une partie du patrimoine a déjà subi des détériorations, la priorité immédiate consiste à prévenir toute dégradation additionnelle et à en stabiliser l'état en attendant de prendre des mesures à plus long terme. Parfois, on confie ce travail à un administrateur à titre provisoire, tout en prenant ses dispositions pour des réparations à caractère permanent. Cet aspect de la conservation peut exiger qu'on se lance dans des travaux accélérés sans garder suffisamment de temps pour envisager d'autres options ; c'est pourquoi toutes les mesures de sauvetage doivent être temporaires et parfaitement réversibles.

---

### Le nettoyage

L'enlèvement de la saleté et de la crasse participent du traitement de conservation, mais seulement en partie ; un autre dessein préside aussi à cette opération, mettant en jeu nos émotions et faisant appel à notre soif de nouveauté du fait que, grâce à elle, nous découvrons l'aspect « originel » du bâtiment. Malheureusement, quand on cherche à atteindre cet objectif en s'y prenant trop énergiquement, non seulement il ne s'agit plus de conservation, mais on risque même d'activer l'érosion et d'entraîner de nouvelles détériorations. Si l'on envisage de ravaler des murs extérieurs et surtout de les débarrasser de la saleté et d'anciennes couches de peinture, il faut prendre beaucoup de précautions ; quand le nettoyage se

fait dans un esprit de conservation, on n'enlève que la crasse et les agents polluants susceptibles d'attaquer la surface, et l'on s'abstient de toucher à la patine laissée par le temps.

---

### La préservation

Prise dans son sens le plus spécifique, la préservation consiste à arrêter (aussi définitivement que possible) les processus qui contribuent à dégrader un bâtiment ou un site et à effectuer les réparations essentielles au maintien de l'état. Certains travaux de réfection peuvent être considérés comme relevant de la préservation dans son sens étroit : le renforcement des structures, la réparation du système de drainage, etc. En fait, il s'agit surtout de travaux dont le résultat n'apparaît pas à l'œil nu, l'objet étant de maintenir un bien dans l'état où il fut trouvé, en le stabilisant à long terme.

---

### La réhabilitation

La réhabilitation consiste à remettre un bien dans l'état où il est exploitable — ou à le rehausser — au moyen de réparations (et, bien souvent, de modifications), de manière à en tirer parti dans l'avenir tout en préservant ses principaux attributs historiques et archéologiques. Normalement, la conservation vise avant tout à privilégier l'usage originel du bien ; mais la réhabilitation entraîne souvent un changement d'usage et une transformation des espaces avec des possibilités d'adaptation. Du fait qu'elle allie l'intervention à l'utilisation judicieuse, elle permet fréquemment de conserver des biens qui ont cessé d'être viables dans leur destination première. Certains bâtiments se révèlent moins adaptables que d'autres et leur réhabilitation fait alors consentir à des solutions de compromis guère idéales.

---

### Le recyclage et la conversion

Le recyclage est une formule de réhabilitation qui entraîne un changement de destination. Ce changement peut en réalité motiver un projet même quand le bâtiment est en bon état. Il arrive, surtout dans les agglomérations urbaines, que la situation du marché immobilier incite à changer la destination et le principe économique d'un bâtiment ancien parfaitement sain, faisant planer la «menace» d'une spéculation possible sur la valeur du «terrain vide». Le recyclage d'un bâtiment ne relève de la conservation que dans la mesure où il parvient à lui préserver son caractère historique et architectural. On veillera tout particulièrement à prévenir ces atteintes inadmissibles que représentent la destruction ou l'enlèvement de précieux attributs patrimoniaux.

Si l'on juxtapose intelligemment à ces attributs un ouvrage de bonne facture, on peut mettre en valeur à la fois l'ancien et le nouveau.

---

### La restauration

La restauration consiste à rétablir les formes et les détails d'un bien dans l'état où ils apparaissaient (ou ont pu apparaître) à une époque donnée, en enlevant les éléments qu'on leur a ajoutés ultérieurement et, en cas de nécessité, en remplaçant ou en reproduisant ce qui manque. C'est une activité qui donne prise à la controverse parce qu'elle est censée respecter les matériaux d'origine ainsi que les preuves authentiques et archéologiques dont on dispose, alors que celles-ci peuvent se révéler incomplètes, obligeant le restaurateur à combler les lacunes par des solutions de nature conjecturale. Bien qu'il soit possible de reproduire parfaitement un attribut original, on peut souvent distinguer entre ce dernier et l'élément restauré — et il faut qu'il en soit ainsi — pour ne pas dénaturer la vérité historique, archéologique ou architecturale.

---

### La modernisation

La plupart des termes évoqués au début de cette section relèvent de la modernisation : la mise aux normes, pour la conservation de l'énergie, le remodelage, pour la nouvelle décoration intérieure, le redéveloppement, pour des bâtiments entièrement nouveaux, et ainsi de suite. Ni la mise en place d'appareils et d'installations modernes, ni l'optimisation du confort intérieur, ni les modifications introduites pour respecter les exigences de la loi ne constituent, à proprement parler, des traitements de conservation ; ce sont plutôt des opérations qui appellent des réactions de conservation. La modernisation fait partie intégrante de la réhabilitation ; elle est donc essentielle, mais on ne l'introduira dans un programme de conservation que si elle est rigoureusement contrôlée et encore en respectant scrupuleusement les valeurs culturelles du bien.

---

### La reconstruction

Reconstruire, c'est refaire entièrement, sur l'emplacement original, un édifice qui a disparu ou un attribut particulier, à partir des données que nous laissent les documents littéraires ou historiques, les illustrations d'époque et les références archéologiques. Pour reconstruire fidèlement l'original, on ira parfois jusqu'à recourir à des techniques de construction traditionnelles, mais le plus souvent le bâtiment



sera reconstruit sur une charpente et avec des installations modernes. La reconstruction pose les mêmes difficultés que la restauration ; même si l'on parvient à obtenir une réplique parfaite de l'ouvrage ancien, on peut fréquemment distinguer entre ce dernier et sa reproduction (et il faut qu'il en soit ainsi), afin de ne pas dénaturer la vérité historique, archéologique et architecturale.

### L'interprétation

L'interprétation est une technique d'enseignement visant à faire découvrir à un observateur ou à un visiteur la valeur d'une ressource culturelle et les renseignements qu'elle renferme, choses qui ne sont parfois accessibles qu'à certaines personnes très informées, chargées de les interpréter devant un auditoire plus nombreux. C'est un art qui exige à la fois la connaissance du sujet et la faculté de communiquer cette connaissance. Parmi les instruments de l'interprétation, citons notamment les publications, les panneaux indicateurs des sites, les plaques commémoratives, les films et les visites guidées. L'interprétation existe en dehors des ressources auxquelles elle s'applique, mais elle peut susciter

des actions visant directement à sauvegarder ces ressources ou d'autres ressources semblables situées dans les environs.

### La relocalisation

La relocalisation a pour objet le déplacement d'un édifice ou d'un élément et sa reconstruction sur un nouveau site. Étant donné l'importance cruciale que peuvent présenter pour une ressource sa situation géographique et son contexte dans la vie communautaire, ce déplacement ne devient activité de conservation que s'il évite la destruction pure et simple. Le déplacement d'un édifice est une opération difficile et coûteuse ; de plus, une fois qu'on l'a déplacé, le bâtiment peut manquer de stabilité et se trouver exposé à des détériorations plus graves encore. On a employé la relocalisation avec un certain succès pour recréer l'atmosphère d'anciens établissements de pionniers dans des parcs artificiels — manière pratique de présenter des rôles d'interprétation — mais dans de tels décors, il est bien plus indiqué d'utiliser des répliques que de faire transporter des originaux dévalués et endommagés.

*Prendre des notes : un à-côté banal mais essentiel de toutes les activités liées à un projet de conservation.*



...la charte morale de l'architecte — si l'on peut ainsi parler — lui fait un devoir de travailler avec le monde réel et ce qu'il embrasse sous forme d'héritage. Il est préférable de recycler ce qui existe déjà, d'éviter d'hypothéquer un héritage viable dans la perspective d'un avenir dont on ne sait rien et, finalement, de «penser petit». Dans l'existence que nos villes connaissent, seul le conservatisme a du sens. Il nous a fallu près d'un siècle d'affirmations modernistes aussitôt reprises en contre-pied pour en arriver là. Mais peut-être que la chose en valait la peine.

Robert Hughes, *The Shock of the New*, 1980.

Le développement de la conservation en Europe est particulièrement bien traité dans les documents CHOA92, FAWC76 et MADS76. En ce qui concerne le mouvement de «préservation» aux États-Unis, on trouvera les renseignements pertinents dans MADD85 ; l'historique a été également condensé dans KEUN84 et NATI76a. Dans ce domaine, l'expérience canadienne est plus fragmentée — voir à ce propos DENH78 et FALK78.

La première charte internationale traitant de conservation a vu le jour en 1931, lors de la Conférence d'Athènes sur la restauration des bâtiments historiques. Ce document a été depuis remplacé par la Charte de Venise, qui est à la base de toutes les déclarations ultérieures visant à orienter et encourager l'effort de conservation et d'entretien des édifices historiques.

Dans tout ce qui a été publié sur le sujet, on ne trouve aucun recueil regroupant toutes les chartes et tous les guides internationaux relatifs à la conservation. On peut toutefois consulter CONV83 en ce qui a trait aux conventions et recommandations de l'UNESCO ; voir aussi ICOM90. Pour ce qui est de la Charte de Venise, de la Charte d'Appleton (ICOMOS Canada) et des critères d'aide à la subvention établis par la Fondation du patrimoine ontarien, le lecteur pourra consulter dans cet ouvrage les annexes 2, 3 et 4.

Notre présentation des principes s'inspire des «pattern languages» (langages modèles) conçus par Christopher Alexander et ses collègues (voir ALEX77).

### Prendre soin du passé en s'inspirant des leçons qu'il nous donne

Dans le monde occidental, la conservation des vestiges architecturaux remonte à une période aussi reculée que l'ère romaine, à cette époque où les empereurs voulaient obtenir consécration de leur pouvoir en adaptant leur image aux formes hellénistiques antérieures et à leur symbolisme. Les majestueux monuments grecs et romains étaient des ouvrages de pierre faits pour durer relativement longtemps et nous pouvons voir comment on a préservé et utilisé leurs formes en même temps que les symboles qui s'y rattachent. Pendant la Renaissance, ces modèles classiques connurent un regain d'intérêt, inspirant des adaptations nouvelles et soulevant la question de savoir comment conserver ces fragiles originaux du temps passé dans le but de faciliter les «emprunts». Mais en dépit de la meilleure volonté, il s'avéra difficile, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, de réparer et de restaurer des monuments anciens. Les moyens techniques utilisés en Europe aux fins de construction avaient à peine progressé depuis l'époque romaine (en dépit des innovations architecturales dont témoignent les cathédrales gothiques), outre le fait qu'on pillait fréquemment le site des vestiges classiques pour s'emparer des pierres de construction.

Les choses allaient changer au XIX<sup>e</sup> siècle : les progrès techniques — en particulier la mise au point des structures métalliques, fer et acier, et la mécanisation des procédés de construction amorcée par l'Amérique du Nord — permirent de sauver les monuments anciens en leur évitant d'autres dégradations. Dans la foulée de la révolution industrielle, avec l'accroissement et l'étalement de la richesse, les choses du passé acquirent une popularité générale. De nouveaux goûts se manifestèrent dans le public, comme l'attachement «romantique» à des reliques d'un passé plus récent et plus modeste, et de nombreux Européens entreprirent de restaurer des églises, des châteaux et même de simples pavillons de campagne. Mais ces reconstitutions et reconstructions marquées au coin du romantisme et de l'imprécision aboutirent à mutiler, en tout ou en partie, des originaux (bien anciens et déjà atteints) et à remplacer ce qui tombait en ruine par des éléments empruntés à un art gothique ou classique d'une «meilleure» facture.

Ces restaurations hasardeuses et ces falsifications de l'histoire irritèrent ceux qui voulaient préserver les traditions devant la montée de l'industrialisation, et cela à un point tel qu'en Angleterre, William Morris et des gens de sa

connaissance fondèrent en 1877 la SPAB (*Society for the Protection of Ancient Buildings*). Les membres de cette société estimaient que, de tous les dangers courus par les bâtiments historiques, le plus effroyable était l'élimination des matériaux d'origine. Mais l'héritage le plus durable qu'ils nous ont transmis, issu de ce curieux mélange d'attachement romantique aux objets et à l'artisanat historiques d'une part, et de l'approche scientifique des problèmes et des réparations, d'autre part, est l'idée que tout ce qui touche à la conservation, à la préservation et à la restauration des édifices doit faire l'objet de *principes*. Cette prise de position a connu un essor dépassant largement la mission originale de la SPAB, au point de faire obstacle à ceux qui voulaient dépouiller les cathédrales de gothique anglais sous prétexte de les «améliorer». La doctrine qui sous-tend toute charte de conservation nationale ou internationale — mieux vaut réparer que remplacer — est née du combat livré par la SPAB il y a plus d'un siècle.

Les principes de conservation énoncés ci-après sont fondés sur ces publications. Ils mettent en œuvre les concepts enchâssés dans les chartes internationales et dans le mandat de la Fondation du patrimoine ontarien, et traduisent les efforts déployés en permanence pour mettre au point une charte visant à conserver les biens et bâtiments anciens, selon les différentes situations qui se présentent à travers le Canada.

Souvent ces principes se chevauchent et renvoient les uns aux autres. Tout en étant plus précis, ils ont une plus vaste portée que les chartes dont ils découlent ; mais, d'une manière générale, ils demeurent applicables à tous les biens patrimoniaux et à leur environnement immédiat. Ils expliquent et commentent le «pourquoi» de toute activité de conservation. La section **Les bonnes pratiques** répond aux questions «quoi conserver» et «comment conserver» en faisant renvoi à ces principes, considérés comme les fondements de la recommandation.

Les principes sont présentés dans un ordre chronologique. Mais les activités qui s'y rattachent sont davantage cycliques que linéaires, formant une grande boucle qui se referme sur elle-même, avec plusieurs boucles et raccordements de moindre importance. Sur le tableau ci-contre, on trouvera certaines des corrélations les plus importantes dans la colonne de droite. Les personnes qui doivent résoudre des problèmes particulièrement compliqués et qui ont peu de précédents sur lesquels s'appuyer auront intérêt à étudier ces corrélations.

<i>Tâche</i>	<i>Principe</i>	<i>Principes connexes</i>
<b>PLANIFIER</b>	1.1 Prévoir avant de décider	1.2 - 2.1 - 3.2 - 3.3 - 4.5 - 9.6
	1.2 Vision globale des travaux	1.1 - 2.1 - 3.2 - 3.3
	1.3 L'équilibre entre l'usage et la préservation	1.1 - 1.2 - 4.2 - 4.3 - 4.4 - 4.5 - 5.2 - 8.5
	1.4 Viabilité	1.1 - 1.2 - 1.3 - 4.5 - 5.2 - 8.6 - 9.2
<b>ORGANISER</b>	2.1 Coordonner les travaux	1.1 - 2.2 - 2.3 - 2.4
	2.2 Coopération entre spécialistes	2.1 - 2.3 - 2.4 - 5.5 - 6.4 - 6.5
	2.3 Séquence des travaux	1.1 - 3.2 - 3.3 - 3.4 - 4.3 - 6.4 - 6.5
	2.4 Cadence des travaux	2.2 - 2.3 - 3.3 - 6.4 - 6.5
	2.5 Affectation des compétences	2.1 - 4.6 - 6.4 - 6.5
	2.6 Deux opinions valent mieux qu'une	1.2 - 2.5 - 4.6 - 6.2 - 6.4 - 7.4
<b>ÉVALUER</b>	3.1 Constat matériel préalable	2.3 - 2.4 - 4.1 - 4.3 - 4.4 - 6.1 - 9.1
	3.2 Recherche bien documentée	2.1 - 2.3 - 2.5 - 4.2 - 5.2
	3.3 Agir en (re)connaissance de cause	2.2 - 2.3 - 3.1 - 3.2 - 4.1 - 4.2 - 4.3 - 4.4
	3.4 Une approche archéologique du site	1.2 - 2.2 - 2.5 - 5.4 - 5.5
	3.5 Unicité (lignes, ensemble, détail)	2.2 - 3.1 - 3.2 - 3.3 - 4.4 - 6.4
	3.6 Richesse des données et complexité documentaire	1.2 - 3.1 - 3.2 - 5.6 - 6.2 - 9.6
	3.7 Le doute est parfois bénéfique	3.2 - 3.5 - 4.2 - 4.4 - 4.6
<b>CONCEVOIR</b>	4.1 Respecter le vieillissement naturel	1.3 - 3.2 - 3.3 - 6.3 - 8.1
	4.2 Respecter la spécificité et la continuité historique	1.2 - 3.2 - 3.3 - 3.5 - 4.3 - 6.4 - 8.1
	4.3 Respecter les ajouts successifs	3.1 - 3.2 - 3.3 - 5.3 - 5.6
	4.4 Respecter l'unicité (lignes, ensemble, détail)	3.3 - 3.5 - 6.3 - 6.4
	4.5 Respecter l'environnement et le contexte social	1.1 - 1.2 - 1.3 - 1.4 - 3.3 - 4.4
	4.6 Reconstitution : fiction et réalité	3.1 - 3.2 - 3.3 - 3.4 - 5.6 - 6.1 - 6.2 - 7.3 - 9.1
<b>RECOMMANDER</b>	5.1 Priorité des composants, priorités de travail	2.3 - 2.4 - 5.5 - 5.6 - 6.4
	5.2 Tirer le meilleur parti de l'espace disponible	1.1 - 1.3 - 1.4 - 3.2 - 3.3 - 8.3 - 8.6 - 9.3
	5.3 Réduire modifications et manipulations	2.6 - 3.6 - 5.6 - 6.2 - 6.4 - 8.6
	5.4 Archéologie de sauvetage (site et structures)	2.2 - 2.5 - 3.2 - 3.4 - 9.4 - 9.6
	5.5 Mesures d'urgence et de stabilisation	1.1 - 2.1 - 2.2 - 2.4 - 2.6 - 5.4 - 5.8 - 5.9 - 6.1 - 7.3
	5.6 Limiter l'enlèvement des matériaux	4.1 - 4.3 - 6.1 - 7.1
	5.7 La reconstitution, retour à l'intégrité	2.6 - 4.1 - 4.2 - 4.3 - 4.6 - 8.1 - 8.2 - 9.1
	5.8 La relocalisation	2.6 - 4.4 - 4.5 - 6.1 - 9.1
	5.9 En dernier ressort : sauver la façade	2.6 - 4.4 - 4.5 - 6.1 - 9.1
<b>PROTÉGER</b>	6.1 Noter les modifications en cours de route	3.1 - 3.3 - 4.4 - 9.1 - 9.5
	6.2 Conserver le maximum	3.6 - 5.6 - 7.1 - 8.1 - 8.2
	6.3 La patine du temps	3.3 - 4.1 - 7.7 - 9.2
	6.4 Respecter les qualités artisanales	1.2 - 3.3 - 4.4 - 7.1 - 7.2 - 9.2
	6.5 Mesures de sécurité	2.1 - 2.2 - 2.3 - 2.4 - 5.1 - 7.7 - 9.2 - 9.3
<b>RÉPARER</b>	7.1 Réparer selon la tradition (méthodes éprouvées)	1.2 - 2.5 - 3.2 - 6.4 - 7.6
	7.2 Remplacements : matériaux recyclés ou de même nature	3.3 - 7.1 - 7.3 - 7.4 - 7.6
	7.3 Traitements réversibles	5.5 - 6.4 - 7.1 - 7.4 - 9.2
	7.4 Technologies de pointe : agir prudemment	2.6 - 6.5 - 7.3 - 7.5 - 7.6 - 9.2
	7.5 Tester les procédés particuliers	6.5 - 7.1 - 7.3 - 7.4
	7.6 Faciliter l'entretien	4.1 - 7.1 - 9.2
	7.7 Un nettoyage en douceur	2.3 - 6.3 - 7.4 - 7.5
<b>METTRE EN VALEUR</b>	8.1 Distinguer le neuf de l'ancien	4.1 - 4.2 - 4.3 - 9.4
	8.2 Du neuf qui rehausse l'ancien	1.3 - 3.5 - 4.4 - 6.4
	8.3 Complémentarité	1.3 - 1.4 - 4.2 - 4.3 - 4.4
	8.4 Des ajouts autonomes	1.4 - 4.3 - 4.4 - 6.4 - 7.4
	8.5 Performance des composants et conservation de l'énergie	1.3 - 1.4 - 7.1 - 7.3 - 7.4 - 9.2
	8.6 Sécurité-incendie et accessibilité	1.1 - 1.3 - 1.4 - 4.4 - 5.3 - 5.6 - 8.2 - 8.3 - 9.3 - 9.6
<b>SAUVEGARDER</b>	9.1 Enregistrer les différents états	3.1 - 6.1 - 9.4 - 9.5 - 9.6
	9.2 Entretien scrupuleux	1.1 - 1.3 - 1.4 - 5.1 - 5.3 - 6.3
	9.3 Plans d'urgence	5.2 - 9.2 - 9.5 - 9.6
	9.4 Plaques et indications commémoratives	9.1 - 9.5 - 9.6
	9.5 Tenue et accessibilité des dossiers	1.1 - 1.2 - 3.1 - 5.4 - 6.1 - 9.1 - 9.6
	9.6 Communication de l'information	1.1 - 1.2 - 3.2 - 9.4 - 9.5

## **Planifier** **Coordonner les travaux de conservation avec les autres activités et réalisations et en faire un tout ; être pleinement conscient de l'ampleur de l'œuvre et de ses prolongements dans le temps.**

### **1.1 Prévoir avant de décider**

Planifier tout traitement à l'avance et, autant que possible, prendre les décisions avant de se lancer dans des travaux irréversibles (ce qui est le cas de la plupart des travaux essentiels). Conservation et planification sont deux notions axées sur le futur et exigeant d'être coordonnées. Quand on prend des décisions de planification, il peut s'écouler plusieurs années avant que ne se concrétise une intervention réelle ; les décisions en matière de conservation peuvent et doivent être prises bien avant que s'affirme la nécessité de conserver.

### **1.2 Vision globale des travaux**

Dans un chantier de construction, interviennent toutes sortes de compétences, de métiers, de matériaux et de techniques. En décidant de conserver, on doit tenir compte des liens qui les unissent. Il va de soi qu'il faut connaître à fond les détails du chantier et les éléments qui le composent ; mais il faut aussi avoir une vue d'ensemble de la manière dont les différentes parties du bâtiment s'articulent entre elles et dont ce bâtiment lui-même s'harmonise matériellement et fonctionnellement avec son milieu, tout en étant conscient de son importance passée, présente et future pour la communauté qui l'entoure.

### **1.3 L'équilibre entre l'usage et la préservation**

La durée de vie d'un bâtiment se prolonge souvent au-delà de la fonction à laquelle on le destinait quand on l'a construit ; il faut donc maintenir l'équilibre entre son adaptation ultérieure et sa valeur patrimoniale sur le plan matériel et symbolique — sans nécessairement privilégier l'une aux dépens de l'autre. On devra peut-être modifier certains aspects du bâtiment pour l'adapter à son nouvel usage, mais il faut alors, autant que possible, conformer la nouvelle affectation aux espaces et aux particularités en présence. Un programme de construction peut être très simple, permettant d'adapter des fonctions à des espaces non conventionnels, alors qu'un édifice ancien aux formes insolites peut apporter de grandes joies en plus de satisfaire les besoins fonctionnels présents et à venir.

### **1.4 Viabilité**

Qu'il ait ou non une valeur historique, un édifice doit servir à un usage viable, socialement ou économiquement, usage qui assurera le maintien de la structure physique dans l'avenir. Même les monuments les plus «superflus» sur le plan économique ont un rôle à jouer, ne serait-ce que symbolique, et ils ont besoin de soins pour atténuer ou prévenir les atteintes du temps ou les dégâts causés par les humains. On confiera à un administrateur — ou à plusieurs — la charge personnelle de la garde et de l'entretien de la ressource. On est souvent appelé à prendre des décisions difficiles au sujet d'un bâtiment. Il convient donc que la responsabilité de sa garde soit clairement définie et qu'elle soit indissociable de l'usage quotidien et à long terme du lieu visé.

## **Organiser** **Savoir exploiter les compétences et les talents de plusieurs personnes, et tirer le meilleur parti de leur temps et de leur énergie.**

### **2.1 Coordonner les travaux**

Les bâtiments constituant des ressources complexes, leur conservation et les soins dont ils ont besoin sont aussi complexes et doivent être coordonnés de manière compétente et éclairée. Il faut confier à une personne, ou à un groupe de personnes, la charge de coordonner les travaux en interdépendance, que ce soit avant ou après l'ouverture du chantier. En ce qui concerne les édifices historiques, la coordination doit tenir compte non seulement des travaux à exécuter, mais aussi du bâtiment en tant que tel et du fait qu'il tend à se dégrader si on l'endommage par inadvertance.



---

## 2.2 Coopération entre spécialistes

Chaque projet de construction et de conservation exige l'intervention de plusieurs disciplines et corps de métiers ainsi que le concours de spécialistes disposés à partager leurs connaissances et des experts d'autres secteurs. Chaque travailleur doit faire cas de la contribution de ses collègues ; on doit donc s'entraider, s'efforcer de comprendre les termes et les techniques tout en se soutenant mutuellement.

---

## 2.3 Séquence des travaux

Dans toute entreprise de conservation, la planification doit précéder l'évaluation, qui précède elle-même la conception et les spécifications techniques, et ainsi de suite, ce qui permet de reconnaître les particularités d'une situation donnée. En général, la recherche se fait avant la conception et le gros œuvre avant la finition, mais cet enchaînement peut se répéter à diverses reprises à mesure qu'avance le travail sur des sections particulières.

---

## 2.4 Cadence des travaux

Les travaux ne doivent pas être exécutés à la va-vite. Il n'est pas indiqué de travailler en plein air durant la mauvaise saison, et il faut bien sûr protéger le chantier des intempéries qui risqueraient de compromettre la durabilité du traitement. Certaines réparations et mesures de redressement exigent une période de «prise» qu'il est impossible d'activer. Même si certaines techniques expéditives peuvent être de mise pour de nouvelles constructions, les travaux de réparation ne doivent pas être faits à la hâte mais procéder d'une bonne compréhension du problème et des solutions possibles. Il arrive souvent que le traitement le plus indiqué soit le plus traditionnel — et très probablement le moins rapide.

---

## 2.5 Affectation des compétences

La variété des problèmes qui se posent en matière de conservation réclame une gamme de compétences tout aussi variée. À toute tâche doit être affectée la personne la plus compétente, depuis la recherche jusqu'à l'entretien. Souvent, les compétences ne sont pas assimilables aux spécialisations, et sont à la portée de toute personne qui y met la patience et l'attention nécessaires. Mais quand il y a lieu de s'adresser à un spécialiste particulièrement qualifié (du fait de son expérience et de sa formation), on ne doit pas hésiter à l'engager et à fournir toutes les ressources nécessaires à l'exécution de sa tâche.

---

## 2.6 Deux opinions valent mieux qu'une

La solution de certains types de problèmes exige un diagnostic de la situation, alors qu'on ne dispose que d'informations partielles ou imprécises ; par ailleurs, chaque chantier comporte des particularités qu'on a pu ou non apprendre à traiter grâce à l'expérience antérieure. Pour ces raisons, si l'on se trouve devant une difficulté ou dans l'incertitude, il faut consulter plusieurs personnes qualifiées en la matière. Quand on est dans le doute, si l'on s'appuie sur plus d'un avis qualifié, on peut prendre des décisions rationnelles, fondées sur l'expérience et l'expertise technique, au lieu de recourir à des expédients, acceptés d'autorité sans qu'on y ait rien compris.

---

# Évaluer

**Comprendre parfaitement quels sont les objets et les sites à conserver ; rendre cette connaissance exploitable à des fins immédiates et de longue durée.**

---

## 3.1 Constat matériel préalable

Pour tout bien, site ou édifice qu'on se propose de conserver ou de modifier d'une façon quelconque, il faut regrouper les données et créer un dossier complet. Ce dossier doit servir à documenter l'état des lieux avant le démarrage des travaux, ainsi que son historique, dans la mesure du possible. Il pourra contenir des dessins, des notes, des photographies et tout ce qui peut servir à la documentation, et sera assez fiable pour servir de base à la conception, aux spécifications techniques et aux travaux de réparation. Il conviendrait que ce dossier, tenu en double, soit rangé dans deux lieux différents, l'original restant entre les mains des responsables chargés de la garde et de la supervision du programme, et la copie en dépôt dans un centre d'archives publiques.

### 3.2 Recherche bien documentée

Quelle que soit l'ampleur du projet, qu'il s'agisse de réparer une pièce d'ébénisterie endommagée ou de dresser les plans d'un quartier à conserver, la recherche doit être très fouillée, adaptée aux exigences spécifiques de la situation. On aura à portée de main suffisamment de renseignements pour prendre la décision qui convient. Naturellement, chaque cas est différent mais la recherche doit apporter suffisamment de données de base pour permettre à un tiers d'aboutir aux mêmes conclusions en partant des mêmes prémisses.

### 3.3 Agir en (re)connaissance de cause

Chaque bien et chaque construction doivent être pleinement perçus en tant qu'artefacts et doivent être régulièrement examinés en tant que tels. L'aspect le plus important de l'inspection portera sur la connaissance précise de l'état matériel — l'emplacement, les dimensions, les dispositions, les détails et les traces souvent ténues de l'usage antérieur et des modifications apportées. L'inspection et la prise de relevés sont des techniques spécialisées qui se perfectionnent avec la formation et l'expérience. Le degré de technicité qui s'attache à la reconnaissance varie en fonction de l'objectif visé : pour l'inventaire des biens communautaires, on peut se contenter d'une inspection sommaire, mais s'il faut entreprendre une réhabilitation majeure, on aura besoin de plusieurs inspections et rapports établis sous différentes optiques professionnelles.

### 3.4 Une approche archéologique du site

Quand elle se justifie, l'exploration archéologique (dans le sens d'essais irréversibles visant à découvrir des indices et des objets dérobés aux regards) permet de mieux saisir le caractère d'artefact que peut avoir un bâtiment. Les traces qu'ont pu laisser, directement ou indirectement, les anciens occupants permettent de confirmer l'authenticité des témoignages sujets à caution. Les surfaces cachées susceptibles de dissimuler des éléments structuraux et des pièces d'importance historique (mais pouvant avoir aussi une utilité présente ou à venir) ne seront mises à jour qu'avec le maximum de soin et de délicatesse, de manière à ce qu'on puisse en tirer parti sans les endommager pour longtemps ni risquer de perdre des éléments à caractère historique.

### 3.5 Unicité (lignes, ensemble, détail)

Il convient d'analyser et de faire connaître le caractère unique d'un bâtiment ou d'un site — ce qui le distingue d'autres spécimens de même type et configuration — afin d'apprécier l'importance qu'il présente pour la communauté et au-delà, et de pouvoir estimer l'effet des réparations ou modifications. S'il s'agit d'une bande de terre, la topographie en sera relevée et communiquée selon les conventions qui s'appliquent aux descriptions des paysages et des aires géographiques. Dans le cas d'un bâtiment, l'unicité est envisagée en fonction de la combinaison des éléments particuliers et de leur agencement pour former des surfaces et des espaces simples ou décorés, ainsi que par rapport aux lignes et au mouvement que dessinent les attributs de l'édifice (l'exemple le plus évident étant la symétrie). En s'y prenant de manière systématique, il devient possible de comparer un lieu à un autre et de déterminer leur valeur respective.

### 3.6 Richesse des données et complexité documentaire

Un édifice a maints secrets à livrer, tant du point de vue physique en termes d'architecture, comme du point de vue référentiel, en termes historiques. La conservation doit permettre de saisir et de sauvegarder le maximum possible de renseignements, autant pour le chantier en cours que pour d'autres projets et une finalité plus globale. Quand on procède à des fouilles archéologiques, même le fragment le plus rudimentaire peut révéler, en raison de sa matière, une foule de choses à l'observateur averti : comment il appartenait à un autre élément qui s'est brisé, comment il se situe par rapport à d'autres parties et par rapport aux couches de terre qui l'entourent, etc. Un édifice peut restituer un grand nombre d'indices quand on l'étudie avec soin, qu'on enregistre ce qu'il révèle et qu'on l'analyse en connaissance de cause. La complexité des renseignements historiques et archéologiques ainsi recueillis est l'une des plus importantes différences entre l'ancien et le nouveau, ce dernier étant généralement bien plus simple.

### 3.7 Le doute est parfois bénéfique

Il est difficile de garantir que toutes les données historiques pertinentes soient là pour étayer notre appréciation de la valeur d'un bien patrimonial. C'est pourquoi il est essentiel de nuancer l'évaluation d'un bien. Il est rare qu'on sache exactement à qui attribuer la construction d'origine d'un édifice ; c'est ce qui fait qu'on surévalue un bâtiment dont on parvient à reconstituer la généalogie, par rapport à d'autres bâtiments aux qualités intrinsèques égales sinon supérieures. Il est préférable d'accorder le bénéfice du doute à des biens d'une grande valeur architecturale et matérielle même quand les rapprochements historiques revêtent un caractère plutôt général.

## Concevoir **Harmoniser consciencieusement qualités et besoins du lieu et des personnes qui auront à les conserver, à les entretenir et à s'en servir.**

### 4.1 Respecter le vieillissement naturel

Toute entreprise de conservation doit respecter l'effet du vieillissement et des mutations naturelles qu'un édifice subit. Les intempéries, les phénomènes physiques et l'action des humains laissent des traces évidentes témoignant du passage du temps ; or ce qui a été effacé ne peut et ne doit pas être remplacé. Au moment de décider s'il faut laisser en place certains signes apparents de vieillesse, on a intérêt à opter pour le *statu quo*, dans l'ensemble ou dans le détail.

### 4.2 Respecter la spécificité et la continuité historique

Même s'il est construit pour répondre à des besoins uniques, dans un lieu bien précis, un bâtiment représente plus ou moins les goûts de l'époque et de l'endroit. Ni sa conservation ni sa modification ne doivent porter atteinte à cette caractéristique en créant l'illusion d'une appartenance à une époque antérieure. Quand le bâti est lui-même reproduction d'un style plus ancien — chose assez courante — la conservation le traitera comme un objet caractéristique de son temps, et non de l'époque dont on s'est inspiré pour le réaliser.

### 4.3 Respecter les ajouts successifs

Lorsque des ajouts ou des modifications ont transformé l'aspect d'origine, il faut en principe les laisser en place, témoins du passage du temps et de l'apport des utilisateurs qui se sont succédé. Redonner à un bâtiment l'allure qu'il avait à l'époque où il a été construit, s'il y a lieu de le faire et que c'est possible, ne signifie pas faire disparaître toute trace des modifications ultérieures qui ont, elles aussi, acquis valeur patrimoniale.

### 4.4 Respecter l'unicité (lignes, ensemble, détail)

Toutes les activités de conservation ou de modification doivent découler d'une bonne compréhension des détails, des ensembles et des lignes propres à un édifice ou un site, et cette compréhension doit inspirer les travaux projetés, en esprit comme en substance. On ne saurait appliquer de procédé formel sans l'avoir au préalable soigneusement adapté aux circonstances particulières de l'endroit.

### 4.5 Respecter l'environnement et le contexte social

Étant donné qu'une bonne part de la valeur patrimoniale — actuelle et future — d'un bâtiment ou d'un site réside dans sa matérialité distinctive au sein de la communauté, il est nécessaire que la conservation et la modification préservent cette relation spatiale. Cette exigence s'applique aussi bien au bâtiment et au site qu'aux propriétés, aux rues et aux environs ; elle vise également des facteurs qui touchent à l'environnement (hauteur du bâtiment, masse [densité], circulation, bruit, tapis de verdure), autant de questions auxquelles on répondra de manière à réduire au minimum tout ce qui nuit à cette bonne intégration.

## 4.6 Reconstitution : fiction et réalité

On ne doit pas chercher à falsifier le caractère historique d'un bâtiment en reconstituant des éléments pour faire croire qu'ils ont existé, malgré l'absence de preuves en ce sens. Mais compte tenu de l'éclectisme actuel et de celui qui marque une bonne partie de notre patrimoine architectural, il est admis qu'on construise des éléments qui ont pu exister dans un passé fictif (clairement identifiés comme des reconstitutions et non des originaux), tant qu'on se base sur la connaissance de l'histoire de la communauté concernée et des expressions formelles qui la caractérisent.

## Recommander

**Donner des instructions précises pour traduire en résultats les intentions conceptuelles, et bien saisir les exigences concrètes de l'œuvre de conservation.**

## 5.1 Priorité des composants, priorités de travail

L'œuvre de conservation doit s'exercer dans un ordre logique, s'appliquant d'abord aux détériorations graves, aux faiblesses de la structure et à d'autres facteurs prioritaires, avant de s'attaquer aux réparations moins urgentes ou aux travaux de finition. Elle doit également s'organiser en fonction des ressources et du personnel dont on dispose, et aussi selon le degré de visibilité des composants qui ont besoin d'être traités.

## 5.2 Tirer le meilleur parti de l'espace disponible

L'affectation actuelle et les nouveaux usages d'un édifice historique doivent être adaptés, autant que possible, à la disposition et aux dimensions des lieux. Cette recommandation vise aussi les pièces et les espaces de circulation — vestibules, escaliers, entrées — de même que les espaces extérieurs et l'accès à l'ensemble du site. Tant qu'on le pourra, on préservera la destination historique des espaces, même si la fonction qui justifie cette destination a pu changer avec le temps.

## 5.3 Réduire modifications et manipulations

La conservation devrait amener le moins de changements possibles à l'apparence actuelle des édifices historiques et à l'impression qu'ils transmettent. Il faut préserver les matériaux et les finitions chaque fois que leur modification n'est pas indispensable. Les ajouts seront discrets, de même que les remplacements de matériaux et d'éléments endommagés, et ils devront se fondre dans le caractère général de l'ensemble, autant visuellement que fonctionnellement.

## 5.4 Archéologie de sauvetage (site et structures)

On devra entreprendre des fouilles archéologiques pour récupérer ou sauvegarder des artefacts qui pourraient être endommagés ou détruits lors des travaux de conservation. Dans le corps d'un bâtiment et dans les terrains environnants, on peut découvrir des objets dissimulés à une époque antérieure et susceptibles de valoriser l'édifice, quand ce ne sont pas eux-mêmes des artefacts de valeur. Les fouilles de ce genre doivent être entreprises avant qu'on ne passe à l'étape des travaux irréversibles, et il faudra coordonner en conséquence les ressources et le personnel.

## 5.5 Mesures d'urgence et de stabilisation

En cas d'urgence, s'il y a des risques que l'édifice s'effondre ou subisse des dégâts à très court terme, il faut stabiliser la situation de manière à laisser suffisamment de temps pour les travaux méthodiques de conservation. Entre autres, on utilisera à cette fin des cales de charpente et des systèmes d'étanchéité provisoire, et on prendra toutes les mesures nécessaires à la protection du bâtiment et du personnel engagé dans ces travaux. Ces mesures seront essentiellement réversibles pour ne pas causer d'autres dégâts.

## 5.6 Limiter l'enlèvement des matériaux

Les seuls matériaux dont on peut envisager l'enlèvement sont ceux qui, tout en ayant relativement peu de valeur intrinsèque, en dissimulent d'autres de plus grande valeur, et seulement si les éléments sous-jacents peuvent être aisément réparés. Les matériaux enlevés seront décrits en détail dans les dossiers du chantier et conservés à portée de la main pour être réemployés pour des réparations ailleurs dans le projet.

### 5.7 La reconstitution, retour à l'intégrité

Si les lignes originelles d'un bâtiment ou son ensemble ont été défigurées par l'enlèvement de certains éléments, on peut admettre que soient reconstitués les détails manquants afin de lui rendre son intégrité, tant qu'il y a moyen de distinguer entre l'original et la copie, et qu'il existe des documents confirmant l'aspect et la configuration antérieurs. Quand un élément manquant a été perdu et qu'on ne peut le remplacer par un autre de même nature, on peut en faire une réplique, mais en employant uniquement des techniques et des matériaux d'une durabilité équivalente qui ne risquent pas d'endommager les éléments ayant survécu.

### 5.8 La relocalisation

Déplacer un bâtiment, en tout ou en partie, revient à supprimer une bonne partie de son unicité et toute sa relation avec son site. Cette solution n'est acceptable que si elle évite une démolition complète. Quand on doit relocaliser un bâtiment, il faut consigner au dossier tous les détails de l'emplacement actuel ; quant au nouvel emplacement, il devra, autant que possible, rappeler le cadre historique du bâtiment et comporter également une indication renvoyant à la localisation antérieure. Les mêmes règles s'appliquent à l'enlèvement et à l'exposition des fragments d'un édifice.

### 5.9 En dernier ressort : sauver la façade

Quand on enlève la charpente et toute la texture intérieure d'un bâtiment pour ne garder que la façade ou une partie de celle-ci à titre d'élément décoratif d'un nouveau projet architectural, on lui ôte une bonne partie de sa valeur matérielle, le réduisant à un artefact dépourvu de contexte. Là encore, cette destruction de l'unicité et du cadre spécifique ne peut être tolérée que si elle prévient une démolition totale. Tout projet de conservation doit viser à maintenir suffisamment d'éléments permettant une lecture tri-dimensionnelle du bâtiment. Dans quelques cas, l'utilisation de fragments de façade comme objets d'art, impliquant leur modification totale, n'offre qu'une faible compensation à la perte du bâtiment.

## Protéger **Opérer avec soin et respect, en n'oubliant jamais que les sites et les matériaux historiques sont fragiles et irremplaçables.**

### 6.1 Noter les modifications en cours de route

Tous les changements qui surviennent dans un édifice en cours de conservation ou de modification doivent être clairement décrits (mettre en corrélation avec les notes relatives à l'état antérieur), sous la forme la plus indiquée (dessins, photos, textes). Toutes ces notes seront conservées et mises à jour à mesure de l'avancement des travaux ; à la fin du chantier, elles seront compilées.

### 6.2 Conserver le maximum

Quand on répare, on doit s'efforcer de préserver le maximum d'éléments historiques en bon état, autant pour leur valeur patrimoniale symbolique et leur qualité visuelle que pour leur utilité fonctionnelle. Si, après avoir analysé des éléments historiques, on estime qu'il faut en enlever ou en démolir une partie, cela se fera en douceur, en réduisant l'intervention au minimum et de manière à effectuer, par la suite, les réparations avec un matériau de même nature, sans qu'on ait à enlever ou à endommager quoi que ce soit.

### 6.3 La patine du temps

Les matériaux et éléments exposés laissent apparaître en surface des marques d'âge et d'usure. Ces marques seront conservées chaque fois qu'elles ne présentent pas de dangers pour les usagers actuels, sauf s'il s'agit de surfaces qu'il faut absolument maintenir nettes et polies pour conserver l'authenticité historique. Pour de nombreux matériaux, la patine du temps révèle l'âge véritable tout en faisant obstacle aux atteintes du milieu, et il ne faut pas l'enlever pour la simple raison de redonner un «air de nouveau».



## 6.4 Respecter les qualités artisanales

Quand on fait des travaux de réparation, il convient de respecter l'élégance des formes, les poinçons laissés par les outils, les légères irrégularités dans les surfaces et les dimensions, les différences entre des éléments apparemment identiques, et toutes les marques révélatrices du travail artisanal. On évitera à tout prix de les endommager. Dans les travaux de réparation, on utilisera des compétences et des techniques d'une qualité au moins égale à celles qui ont servi à fabriquer l'original. Si l'objet a été fait à la main, la réparation se fera à la main. Chaque fois que c'est possible, les qualités artisanales occultées devront être remises en évidence.

## 6.5 Mesures de sécurité

Dans les travaux de conservation, on observera les règles de sécurité, en plus d'exercer le contrôle et la supervision des techniques et des matières pouvant présenter un danger. Une bonne partie de ces travaux n'étant pas normalisée, il faut prévoir à l'avance des mesures spéciales visant à assurer la sécurité du chantier. Chaque projet sera évalué en fonction des risques imprévisibles, et chaque travailleur tenu responsable des précautions à prendre pour sa sécurité personnelle.

## Réparer

**Faire le nécessaire pour optimiser la durée de vie et la qualité d'un site, et considérer que ce travail est, en soi, un legs pour l'avenir.**

### 7.1 Réparer selon la tradition (méthodes éprouvées)

Quand on entreprend des réparations à long terme, il faut, dans la mesure du possible, employer les mêmes matériaux, techniques et procédés que ceux dont on s'est servi lors de la construction ou peu après. Le premier test que doit passer une technique, c'est son efficacité à long terme, et l'absence de conséquences néfastes pour les composants adjacents. Pour choisir les techniques et les compétences qui conviennent, on se guidera sur les expériences antérieures similaires.

### 7.2 Remplacements : matériaux recyclés ou de même nature

Lorsque des matériaux ou des éléments se sont détériorés au point de n'être plus réparables, il faut les remplacer de façon très fidèle, en employant des matériaux et des techniques semblables. Les matériaux qu'on a enlevés et qui sont encore en très bon état seront recyclés dans une autre partie du chantier. Les répliques devront s'inspirer des éléments demeurés en place ou des preuves irréfutables de leur existence, de leurs formes et de leurs couleurs antérieures (habituellement des photographies). On doit pouvoir distinguer l'original de la réplique, même quand celle-ci cadre parfaitement avec le reste.

### 7.3 Traitements réversibles

Quand la réparation effectuée a été voulue provisoire — qu'elle fasse partie d'un traitement d'urgence ou qu'elle relève d'un programme d'interventions progressives à long terme — elle doit pouvoir être enlevée ou remplacée sans dommages pour les éléments historiques adjacents. On doit pouvoir y accéder facilement pour effectuer des travaux ultérieurs ; c'est donc dire qu'elle ne sera pas dissimulée sous d'autres travaux plus durables.

### 7.4 Technologies de pointe : agir prudemment

Si l'on envisage d'autres solutions que les techniques traditionnelles, il faut se montrer prudent : on s'assurera que les procédés modernes sont compatibles avec les propriétés physiques et chimiques des matériaux adjacents et qu'ils ne provoqueront pas d'autres dégâts. On ne doit pas recourir à ces procédés pour des réparations permanentes, sauf si l'on a pu démontrer qu'ils ont des effets durables et qu'ils s'accordent parfaitement avec les matériaux.

### 7.5 Tester les procédés particuliers

Une technique standard dont l'efficacité dépend des conditions d'utilisation sur le chantier doit être testée dans ces mêmes conditions, surtout si les effets en sont difficilement réversibles. Tous les procédés et techniques doivent être au préalable testés et les essais seront effectués dans des endroits discrets permettant de simuler les conditions réelles, en particulier l'apparence finale.

## 7.6 Faciliter l'entretien

Dans la mesure du possible, il faut que l'entretien des objets réparés s'opère sans difficultés et que ces techniques soient assez souples pour faciliter les mouvements au sein du bâtiment ou s'accommoder aux changements environnementaux. Les endroits réparés doivent être faciles d'accès en prévision des interventions et ajustements futurs, étant donné que le bâtiment subit d'imperceptibles changements après sa construction ou sa réparation. On doit prévoir le moyen d'accéder discrètement à des espaces non apparents ou malcommodes. Le suivi à long terme fait partie intégrante du traitement de réparation.

## 7.7 Un nettoyage en douceur

Il faut nettoyer juste assez pour éliminer les agents de détérioration, sans aller jusqu'à éroder les surfaces pour rendre l'aspect du neuf. En enlevant la patine, on érafle fatalement la surface des objets. Ce n'est acceptable que si la matière sous-jacente est solide et si sa texture est assez pleine et homogène pour suppléer à la couche éliminée. Là où l'on doit procéder à un nettoyage périodique, mieux vaut procéder fréquemment et en douceur plutôt que de laisser courir un long intervalle pour appliquer ensuite un traitement plus rigoureux.

## Mettre en valeur

**Introduire des éléments de nouveauté en pleine connaissance de l'esprit et de la substance qui habitent l'ancien, avec un profond respect pour la continuité spatio-temporelle des éléments.**

## 8.1 Distinguer le neuf de l'ancien

On doit établir une nette distinction entre les éléments nouveaux et les anciens, en s'arrangeant pour conférer aux deux une certaine allure sans toutefois porter atteinte au caractère historique de l'édifice. Cette distinction sera frappante, subtile, ou bien même perceptible uniquement à un œil exercé, mais elle doit être présente et démontrable à longue échéance.

## 8.2 Du neuf qui rehausse l'ancien

Les ajouts seront de grande qualité, représentant un apport positif de leur époque ; ils devront rehausser la valeur patrimoniale du bien. Leur niveau sera au moins égal à celui des éléments historiques adjacents, en termes de qualité des matériaux, de soin artisanal et d'attrait visuel. Même quand il est conçu pour servir d'encadrement discret à un ouvrage ancien, le nouveau doit exprimer le *nec plus ultra* de son temps. Le fait qu'on puisse établir des comparaisons directes entre le nouveau et l'ancien demande qu'on y applique plus de soins que si l'on avait affaire à un nouvel édifice pris isolément. La combinaison du neuf et de l'ancien doit durer plus longtemps que chacune de ses parties prises séparément.

## 8.3 Complémentarité

Par rapport à l'élément ancien, le nouvel ouvrage se présente de deux manières : il peut s'effacer pour lui rendre hommage ou, au contraire, affirmer sa présence. Quelle que soit cette relation, on agira avec intention et intelligence pour que le nouveau rende justice à l'ancien. Dans la conception du neuf, on s'attachera expressément aux détails, aux lignes et aux configurations historiques. On veillera à ce qu'aucun des nouveaux éléments ou configurations ne jure avec l'ancien ou ne contribue à le banaliser. Plutôt que d'adopter une «recette», on doit privilégier le caractère unique de ce qui se trouve déjà sur place.

## 8.4 Des ajouts autonomes

Autant que possible, les ajouts doivent être indépendants, structurellement et mécaniquement, de tout élément historique, pour en permettre l'enlèvement si les circonstances l'exigent. Même si cet enlèvement est peu probable, il est essentiel de pouvoir les dissocier physiquement afin que l'environnement, la structure et la longévité du tissu historique soient préservés des risques que présentent les techniques moins éprouvées et moins sécuritaires d'aujourd'hui. Il ne faut pas que les ajouts compromettent la stabilité et l'intégrité de l'édifice.

## 8.5 Performance des composants et conservation de l'énergie

On ne doit prendre aucune mesure visant à économiser le combustible si cela risque de provoquer des dégâts matériels ou entraîner une détérioration du tissu historique. On devra faire très attention au moment d'entreprendre l'isolation thermique et avant de modifier le degré d'humidité d'un local, et prendre garde de ne pas modifier l'équilibre ambiant à moins de pouvoir démontrer que cette action n'aura aucune suite fâcheuse (humidité captive, autres agents de détérioration). Toute mesure visant à améliorer le confort doit être aisément modifiable et réversible. Chaque fois que cela s'avère possible, on emploiera, pour conserver l'énergie, des méthodes traditionnelles. Il ne faut pas que la durabilité des techniques de conservation de l'énergie s'obtienne au détriment de celle des éléments historiques.

## 8.6 Sécurité-incendie et accessibilité

Quand la conservation prévoit l'accroissement de la fréquentation publique, toute mesure prise pour augmenter la sécurité-incendie ou faciliter l'accès, en fauteuil notamment, devra tenir compte des risques de destruction des éléments historiques. Les installations offertes devront s'apparenter au reste de l'infrastructure d'accès et d'accueil. Les rampes, ascenseurs, escaliers de sauvetage, et autres moyens techniques seront intégrés ou ajoutés à la construction avec beaucoup de soins et de considération pour la nature de l'édifice. Le caractère unique du bâtiment ne doit pas être écrasé sous le poids de ces moyens d'accès. Il faut considérer ces moyens comme pouvant ajouter à l'édifice une valeur, et non comme une forme d'amputation.

## Sauvegarder

**Prendre soin de l'ancien comme du nouveau, et faire bon usage du lieu et de la somme de connaissances qu'il renferme.**

### 9.1 Enregistrer les différents états

Il faut tenir un dossier complet des travaux, où seront compilées toutes les notes relatives à la propriété, au site ou au bâtiment conservé ou modifié de quelque manière que ce soit, ainsi que les pièces présentant l'état d'achèvement des travaux par rapport au point de départ. Ce dossier, assorti de dessins, de notes, de photographies et des divers documents appropriés, servira de base pour tout ce qu'on entreprendra par la suite comme études, devis ou réparations ; la qualité des documents et de leur contenu devra donc convenir à ces fins. Idéalement, il faudrait conserver le dossier en deux endroits au moins, l'original entre les mains des personnes chargées de la gestion et de l'entretien des lieux, l'autre exemplaire dans un centre d'archives publiques.

### 9.2 Entretien scrupuleux

Il faut constituer un cahier comportant un programme et des instructions de gestion et d'entretien, avec indication des ressources disponibles pour la mise en œuvre à long terme. Ce cahier, qui prescrira des traitements et des vérifications périodiques, sera placé sous la responsabilité de personnes spécifiquement désignées. L'entretien inclura la surveillance et le contrôle des facteurs environnementaux (essentiellement l'humidité et la température) et cela sur une base quotidienne, hebdomadaire ou saisonnière, de façon à assurer au mieux la survie de la texture du bâtiment, à l'intérieur comme à l'extérieur.

### 9.3 Plans d'urgence

Les personnes chargées d'administrer et d'entretenir le bâtiment devront établir un plan d'action visant à parer au danger d'incendie ou aux catastrophes naturelles, de manière à réduire les dégâts au minimum, à sauvegarder autant que possible la texture de l'édifice et à protéger ses occupants. Dans des modifications ou ajouts d'envergure, on intégrera — de manière discrète — des avertisseurs et des extincteurs d'incendie. Les systèmes de contrôle de l'environnement seront munis de dispositifs prévenant l'utilisateur de tout changement qui pourrait être le signe d'un danger imminent.

---

## 9.4 Plaques et indications commémoratives

Il faudra faire état des efforts accomplis pour conserver un édifice ou un site et prolonger sa durée de vie utile en même temps que l'on rappelle son origine et les débuts de son existence. Sur tout bâtiment ainsi conservé, il faudra indiquer d'une certaine manière l'année ou les années où les travaux ont été entrepris et l'importance historique de la démarche, en signalant également aux visiteurs les éléments nouveaux à distinguer des anciens. Il ne faut pas cependant que l'inscription et son support soient de nature à discréditer l'objet qu'ils sont censés signaler.

---

## 9.5 Tenue et accessibilité des dossiers

On devrait conserver dans un centre d'archives publiques les dossiers concernant l'édifice avant, pendant et après les travaux de conservation, de même que les documents plus généraux touchant à l'inventaire et à la recherche. Cette documentation devrait être à la portée des personnes qui s'intéressent aux questions de conservation, et du public en général.

---

## 9.6 Communication de l'information

Rien ne doit entraver la communication et la circulation des données relatives à la conservation des biens patrimoniaux. Tout ce qui peut servir à former et à informer le public, à faire progresser les connaissances techniques et à encourager les bonnes pratiques doit pouvoir circuler aussi largement que possible, et inspirer les efforts déployés à tous les échelons pour découvrir et protéger les édifices et sites du patrimoine.